

Marcel Amiyeto, SG de l'Organisations des travailleurs immigrés

« Nous exhortons le HCR et ses partenaires de considérer tous les réfugiés au même titre »

Le Maroc a célébré vendredi 20 juin, la journée mondiale des réfugiés à l'aune de la nouvelle politique migratoire. Dans cette interview, le SG de l'Organisation démocratique des travailleurs immigrés (ODTI) donne un bilan de la campagne de régularisation des étrangers lancée depuis janvier dernier et revient sur la situation des réfugiés depuis le discours royal de septembre 2013 relatif à l'amélioration de la situation des migrants au Maroc. Les propos.

Al Bayane : Le Maroc a célébré vendredi 20 juin, la journée internationale des réfugiés. Quel est votre message à l'occasion de cette commémoration ?

Marcel Amiyeto : Cette année, nous célébrons la journée mondiale des réfugiés dans un contexte national marqué par la mise en œuvre de la nouvelle politique migratoire, initiée par sa Majesté Mohamed VI, suite aux conclusions et recommandations du rapport thématique relatif aux étrangers du CNDH (Conseil National de Droits de l'Homme). Je me permets à cette occasion de briser le silence concernant le traitement dont les réfugiés sont victimes de la part du bureau du HCR Maroc. Au moment où tout le monde tourne son regard vers l'Etat marocain pour dénoncer la discrimination et le racisme, certains réfugiés continuent à se plaindre de la discrimination, de l'exclusion et de propos racistes et discrimination, mais aussi de l'exclusion de la part de certains fonctionnaires du bureau du HCR et de ses partenaires sociaux. Ils reçoivent un bon de 100 Dhs chaque deux mois pour se nourrir. Pour être reçus par un médecin spécialiste, certains attendent des mois, voire des années. Aujourd'hui, on parle de 570 réfugiés régularisés. En réalité, il n'y a qu'environ 300 qui ont reçu leurs cartes. Les autres sont toujours dans l'attente, sans qu'ils ne soient informés des raisons de celle-ci. Nous exhortons le HCR et ses partenaires de considérer tous les réfugiés au même titre et de jouer pleinement son rôle qui est de protéger les réfugiés selon la convention de Genève de 1951, de bannir le système de liste noire où sont inscrits les réfugiés qui revendiquent leurs droits et de ne pas forcer les femmes à divorcer pour bénéficier de l'assistance. Nous remercions les autorités marocaines pour la reconnaissance de tous les réfugiés et les exhortons à multiplier les efforts pour la mise en place effective d'une politique nationale d'asile. Mais en attendant, nous les prions de trouver des solutions urgentes aux problèmes actuels des réfugiés qui vivent dans des conditions déplorables.

Le Maroc a lancé une campagne de régularisation des migrants sans papiers. Quel en est le bilan après 6 mois ? Des chiffres concrets ?

Depuis le 02 Janvier, date de début de l'opération de régularisation, jusqu'à aujourd'hui, la campagne de régularisation suit son cours normal. En ce qui concerne les chiffres, il est à noter que depuis janvier jusqu'à aujourd'hui, il y a 15600 demandes déposées auprès des 84 bureaux des étrangers. 1200 dossiers, de 92 nationalités différentes, ont reçu un avis favorable. Les 14400 avis défavorables sont dus au manque de communication qui a entraîné la précipitation des immigrés, aux dépôts de dossiers sans preuves suffisantes de leur séjour au Maroc.

Mais plusieurs points sont à améliorer. C'est le cas de l'interprétation de la note circulaire interministérielle qui est différente d'un bureau à l'autre et la communication. Les migrants ne sont pas suffisamment informés de la procédure. Nous avons par exemple remarqué que certains étudiants venaient déposer leur demande au bureau des étrangers de la Wilaya. En outre, les cinq ans de présence sur le sol marocain ne sont pas bien compris par les migrants, car il n'a pas été précisé que pour remplir cette condition, il fallait être arrivé au Maroc avant le 31 décembre 2008. Certaines commissions sont également rigides et ne font pas appel aux migrants qui pourraient pourtant bénéficier d'une régularisation pour compléter des dossiers et donner des éclaircissements. Ce manque de souplesse pénalise des personnes qui remplissent les critères. C'est aussi pour moi l'occasion de rendre hommage à la commission de Rabat pour sa compréhension et son humanisme et remercier les fonctionnaires du bureau des étrangers de Rabat pour leur coopération à ce sujet.

Et la situation des réfugiés au Maroc ?

Il faut dire que concernant la situation des réfugiés, ils ne sont plus inquiets par des opérations d'arrestation, de refoulement et sont autorisés à bénéficier des services publics. Mais, leur quotidien n'a pas changé, car ils ne bénéficient toujours pas d'accompagnement, ni de documents de voyage. Aucun programme d'intégration réel n'a été arrêté jusque-là. Quant aux demandeurs d'asile, ils sont toujours dans l'attente de l'étude de leurs dossiers. Il faudrait qu'une loi sur l'asile soit votée pour permettre au bureau des réfugiés



et des apatrides de fonctionner correctement. A part la campagne de régularisation, quelles ont été les autres réalisations depuis le discours royal ? Une stratégie nationale de l'immigration et de l'asile est en cours d'élaboration. La mise à niveau du cadre juridique de l'immigration et de l'asile sera soumise au parlement. Une proposition de loi sur la traite humaine est aussi l'une des réalisations de même que l'exonération de la procédure ANAPEC aux régularisés. Les enfants ont été inscrits dans des écoles. Nous devons reconnaître que tout ne peut pas changer en six mois. Nous félicitons le ministère en charge de la migration pour les efforts déployés pour trouver les solutions au problème de migration au Maroc.

Qu'en est-il de l'intégration des migrants. Que font l'ODTI et l'ensemble de la société civile dans ce sens ?

L'ODTI est un syndicat qui a pour vocation la défense des droits sociaux, économiques, culturels, et politiques des travailleurs immigrés et des membres de leurs familles. C'est dans ce sens que nous avons mené ce combat pour la régularisation des travailleurs sans papiers. Nous avons déployé nos membres dans différentes villes du Maroc pour sensibiliser, accompagner les travailleurs immigrés dans les bureaux des étrangers. Aujourd'hui, notre mission est de les accompagner dans l'intégration effective à travers un programme de mise à niveau des qualifications. Pour réussir l'intégration, il est impératif que la société civile accompagne les migrants, en commençant par leur apprendre leurs devoirs et leurs droits. Nous ne pouvons pas réclamer nos droits sans respecter les lois, la culture du pays d'accueil. La société civile multiplie des rencontres sous formes de séminaires, colloques, conférences, pour débattre sur la question de l'immigration et de l'intégration. Les propositions et recommandations sont soumises aux autorités compétentes.

En tant que président de l'Association Afrique Culture Maroc qui a pour objectif de faciliter l'intégration à travers les activités culturelles, nous avons réalisé depuis le début du mois de Mai, les premières activités du programme « dialogue interculturel autour d'une tasse de café », sous le thème : « mieux se connaître pour vivre ensemble ». Le but de ce programme est rapprocher les immigrés des autochtones, d'éliminer les préjugés et comprendre l'autre et sa culture.